

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



LE MESSAGER DE



SAINTE ANN

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski Comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE.—Sainte-Anne, 201. — La petite Apôtre, 203. — Le
Tremble, 209. — Chronique, 209.—Bulletin, 213.—Actions
de grâces, 216.—Recommandations, 220.—Avis, 220.

SAINTE-ANNE¹

L'apparence d'une contradiction épouvantable entre la volonté de Dieu et la marche des choses devait peser sur Anne d'un poids que Dieu voyait ; ce poids, c'était sa main, et il tardait à lever sa main. Anne et Joachim étaient admirablement unis. Que devaient-ils se dire ? Essayaient-ils de se consoler ? Chacun d'eux cachait-il sa douleur à l'autre ? Que de prières solitaires durent monter vers le ciel avec les parfums du matin, avec les parfums du midi et avec les parfums du soir ! Cependant le monde

1 Suite du numéro de décembre.

allait son train ; les nations se noyaient dans leurs pensées vaines et croyaient faire de grandes choses. Rome établit pompeusement le faste de ses derniers jours et engraisait leur pâture aux vers de son tombeau. La société païenne plus fière que jamais, se drapait dans sa rhétorique vieillie, on parlait, on se battait, on buvait, on massacrait. Marius et Scylla étaient les recents souvenirs de cette société ; Néron était son avenir et elle se glorifiait de sa puissance, et elle ne doutait pas de sa stabilité. Le mal triomphait dans la sécurité, et son sommeil était paisible.

Et cependant Anne et Joachim priaient dans la maison ou dans les champs. Qui donc savait, qui donc soupçonnait que ce désir si humble, si impuissant en apparence, était le plus grand évènement que vit la terre, le point culminant que le monde eut atteint et la plus haute montagne que le soleil éclairât ? Profondeurs des profondeurs ! Quelle histoire lisons-nous quand nous lisons l'histoire véritable !

Cette longue prière d'Anne et de Joachim est un des grands souvenirs de l'Humanité, mais comme l'Humanité est distraite, il est bon de suppléer à son inattention. Anne veut dire grâce, et Joachim préparation du Seigneur. Ce qui se préparait pendant les années de leur attente, c'était l'Immaculée-Conception de Marie, Mère de Dieu. Si nous ne connaissons pas en détail tous les jours qui remplirent ces années et tous les moments qui remplirent ces jours, nous pouvons, pour nous aider à mesurer un peu la préparation, contempler l'œuvre qui se préparait. Celle qui devait naître, c'était Marie, Mère de Dieu, le chef-d'œuvre immaculé que la Trinité contemplait depuis l'éternité dans le transport de la joie. Il faut se plonger quelque temps dans la profondeur de l'incompréhensib 1

et arrêter ses regards sur Dieu contemplant dans son Verbe le type de la Mère de Dieu, pour concevoir d'une façon telle quelle l'œuvre qu'il s'agissait d'opérer, et plus notre conception sera haute, plus elle sentira combien elle est imparfaite. O Sagesse éternelle ! *Ipsa conteret caput tuum* : l'antique promesse qui avait consolé nos premiers pères, planait sur le monde et son écho vibrait de sa vibration particulière dans certains lieux et dans certains temps, même en dehors de la tradition pure, la Vierge promise était attendue ; les Druides pensaient à elle : si les forêts de la Gaule la saluaient d'avance sans son nom, comment devait la saluer et l'attendre celle que Dieu lui avait choisie pour mère ! La longue et pieuse prière d'Anne et de Joachim me représente d'abord l'attitude de l'Humanité, attente consciente et inconsciente, l'attente de la race d'Adam qui soupirait et demandait la seconde Eve. La prière d'Anne et de Joachim me transporte dans une région encore plus haute et me conduit là où les paroles me manquent. Elle me conduit dans la région des décrets divins, là où il n'y a pas d'époques, là où Dieu contemple éternellement dans son Verbe le type des créatures. Je relis alors les paroles que l'Écriture dit de la Sagesse, et je dis comme les marins dans la tempête ; Sainte Anne, priez pour nous.

ERNEST HELLO.

(A suivre.)

LA PETITE APOTRE.

Ce fut un jour bien sombre que celui-là. Charles, l'aîné, perdu par un mauvais ami, n'avait pu supporter le

reproche de son père et il était parti pour la terre de l'exil, les États.

Et le cœur de la mère était brisé par ce choc douloureux.

Elle avait reçu son baiser d'adieu, son dernier peut-être, pas une larme n'avait mouillé la paupière du jeune homme : qu'ont-ils fait, les cruels ! de ce cœur qu'elle a formé à l'image du sien ? au contact du cœur de sa mère il reste froid ! Et elle s'était retirée éclatant en sanglots : tes larmes sont vaines pauvre mère, ton fils n'a plus son cœur. Et il était disparu dans le chemin détourné : " On ne le voit plus, on ne le voit plus ! " s'était écrié la petite Juliette en courant vers sa mère. On eût dit : Il est mort ! que son cœur n'en eut pas été plus contristé. Hélas ! on ne le voit plus ! c'est-à-dire que tout espoir est perdu : c'est fini ! Plus de Charles !..... Et elle avait longtemps pleuré.....

Au souper la place de Charles était vide..... Pas un mot dans la pièce ; Juliette seule rompant le silence prolongé dit qu'elle s'ennuyait de Charles..... Le père ne mangeait pas, mais l'œil sombre et le cœur saignant, il servit sa petite fille en exhalant de sa poitrine oppressée de douloureux soupirs. La mère avait vu la place vide et cachant de sa main ses yeux chargés de larmes, elle s'était retirée pour pleurer encore.

Qu'en sera-t-il de lui ? le pauvre enfant..... Ira-t-il comme tant d'autres terminer dans l'exil une vie abrégée par l'imprudence, loin de ses parents, loin de sa mère ? .. Elle aussi, verra-t-elle un jour revenir à la maison le corps inanimé de son enfant, ou un sinistre papier lui apprendra-t-il que son fils est mort là-bas, et que plus jamais elle ne pourra baiser son front, jamais le revoir ?

Et son âme ?..... Hélas ! c'est pour être libre qu'il fuit le foyer de son père, le lieu qui l'a vu naître et grandir, qui a vu son cœur pur et son âme pieuse. Ici on est gêné : les souvenirs sont trop bons, les cœurs sont trop purs. Et il est libre.....

Jeune homme insensé, pourquoi avoir fui l'amour de sa mère ? pourquoi avoir brisé son cœur ?..... Ne l'aimait-elle pas assez ?.... . Il ignore donc ce que c'est qu'une mère.....

Cruels raviseurs, malheureux compagnons, rendez à sa mère le cœur de cet enfant.....

Et la mère soupirait, repassant ces sombres pensées dans son cœur ulcéré.

—Pourquoi dans son berceau ai-je sauvé sa vie au prix de tant de sacrifices ? Pourquoi ai-je tant prié ?...

Elle s'approcha alors du berceau où dormait le dernier né : elle releva le drap blanc qui l'enveloppait et couvrit d'un regard d'amour le doux visage de son ange adoré : l'œil de la mère sait distinguer dans l'obscurité. Un soupir s'échappa de sa poitrine, et comme cédant à un besoin impérieux elle couvrit de baisers le front pur de son enfant.

—O mon Dieu, s'il ne doit pas être bon, ne le laissez pas grandir : prenez-le, je vous le remets.—Bonne Vierge Marie, s'il doit un jour contrister le cœur de sa mère, venez le chercher...”

Elle s'arrêta, regrettant presque sa prière, et attachait sa lèvre sur ce visage rose, à demi perdu dans son oriller blanc, comme pour en respirer ce baume réparateur qui adoucit les blessures du cœur, et qui dans un soupir profond le fait se reposer.

— “ Non, tu ne mourras pas : tu grandiras, ô mon ange, et tu seras bon... toujours... Marie soyez sa mère : je lui apprendrai à vous aimer et à vous servir.... Marie veille sur toi ! mon ange...”

“ Mais, ô bonne Mère de Jésus, mon Charles que vous m'avez conservé, je vous l'avais aussi consacré : il vous aimait et vous l'aimiez.... Des méchants, vous le savez, me l'ont enlevé et il vous l'ont enlevé à vous aussi.... vous étiez sa Mère chérie.... O Marie serait-ce en vain qu'on vous choisit pour mère ?.... Jamais je n'abandonnerai mon enfant : il est aussi le vôtre.... Refuge des pécheurs, sauvez-le : J'espère en vous.... Sauvez mon Charles, et je vous promets...”

À ce moment entra la petite Juliette : elle vint à sa mère agenouillée près du berceau ; celle-ci l'amena sur son cœur, et la petite, sa joue sur celle de sa mère, lui dit de sa voix douce :

— “ Vous pleurez.... maman.... ”

La mère alors la pressa sur son sein pendant que les petits bras de l'enfant entouraient son cou.

— “ Vous m'avez dit, continua-t-elle, que la Sainte-Vierge accorde aux petits enfants tout ce qu'ils demandent : hein ? maman, je vais lui dire que Charles est parti.... et que maman pleure ... et que moi je m'ennuie de Charles.... ”

— “ Oui, mon ange, dis-lui cela. Et elle nous ramènera Charles, et elle t'aimera.... Va prier.... et dormir.”

Et l'enfant après un baiser de sa mère se retira et sa prière monta de ses lèvres pures vers le trône de la Reine des cieux.

La prière de la mère fut longtemps prolongée dans

la nuit et lorsqu'elle put reposer, d'affreux cauchemars vinrent troubler son sommeil.

S'ils savaient, les malheureux jeunes gens qui désertent leur pays pour la terre étrangère, s'ils savaient la douleur de la mère : s'ils comprenaient les craintes de son cœur, s'ils savaient ses songes et ses insomnies, ses larmes et ses prières, jamais ils ne voudraient quitter les lieux de leur enfance.

... Les jours passaient. Et le père soupirait, et la mère pleurait, et Juliette priait Marie, et Charles ne revenait pas : sa place était vide toujours....

Et l'automne acheva : et l'hiver, le froid hiver envelopa la campagne. Les longues veillées avaient perdu leur charme : la plaie faite au cœur des parents se rouvrait chaque jour au doux souvenir de passé, devant les tristes appréhensions de l'avenir.

Et le jour de l'an et ses fêtes passèrent : et par de nouvelles de Charles. Hélas ! avait-il oublié son père, sa mère et sa petite Juliette ?... ou... était-il mort ?... Cruelle incertitude ! Mais c'est dans les cœurs les plus ulcérés souvent que l'espérance est plus forte. En attendant le père soupire toujours, la mère pleure, Juliette s'ennuie de son frère et prie pour lui.

Mais l'hiver avait déjà fui, et le doux printemps parut, et pas un mot de Charles encore....

Ce n'était pas assez : le cœur peut supporter encore plus : il fallait à cette épreuve une autre épine. L'enfant dans son berceau pâlit tout-à-coup, et le front de la mère s'assombrit avec lui. Pauvre mère ! Elle n'aura de repos qu'après la mort de son enfant. En effet, il fallut le croire hélas ! il allait mourir.

En dépit des prières et des larmes la cruelle douleur fit œuvre impitoyable. Et l'ange s'en retourna aux cieux, et le berceau resta vide.... Pauvre mère, ce n'est pas sur cot ange qu'il faut pleurer..

Et tout l'amour et toutes les carresses se concentrèrent sur la petite Juliette, désormais l'unique consolation de ses parents ; elle répétait souvent qu'elle ne partirait pas, et qu'elle ne mourrait pas, elle, mais qu'elle resterait toujours avec son père et sa mère.

On était déjà au mois de mai. Sous le souffle enchanteur de la brise douce et sereine, la nature s'éveillait et bondissante revêtait ses charmes séduisants sous les regards d'un soleil enflammé ; dans tout son être un fluide fécond répandait une vie luxuriante : l'herbe poussait et grandissait sous sa toilette neuve, les fleurs étaient écloses et la campagne s'enivraient de leurs frais parfums. Aux joies de ce renouveau de la vie se mêlaient les joies plus intimes que la religion donne à ses enfants à ce temps de mai. C'était l'époque aimée entre toutes, c'était le mois de Marie.

Tous les jours au coucher du soleil, à l'heure où la nature se repose, tout le village au son de la cloche se rendait à l'église ; malgré la fatigue de la journée, alertes et joyeux ils venaient prier Marie. Et Marie du haut du ciel leur souriait avec amour, et ils retournaient heureux souper en famille.

A. V. MARIA.

(A suivre.)

LE TREMBLE

LÉGENDE.

Lorsque Jésus-Christ mourut sur la Croix, la nature entière prit part à la douleur universelle ; les plantes elles-mêmes exhâlèrent une plainte douloureuse qui s'éleva vers le ciel. Un seul arbre, le peuplier-tremble, resta froid et insensible.

En ce moment passait audessus du peuplier un ange portant un calice d'or rempli du sang divin recueilli au pied de la Croix. En le voyant ainsi immobile, il eut un frémissement d'indignation qui fit incliner le calice et répandre quelques gouttes du sang précieux sur les racines de l'arbre. Et en même temps : " Arbre égoïste et insensible, s'écria-t-il, tu refuses de prendre part à la douleur générale ! Eh bien ! pour ton châtiement, lorsque par les plus belles et les plus chaudes journées de l'été toutes les autres plantes resteront dans le calme et l'immobilité, toi, tu t'agiteras sans trêve ni merci ; tu trembleras éternellement, et tu ne seras connu que sous le nom *" tremble ! "*

Et voilà pourquoi les feuilles du tremble remuent sans cesse ; voilà pourquoi cet arbre, au port majestueux et fier, semble toujours gémir.

CHRONIQUE.

Il n'est peut-être pas à la connaissance d'un bon nombre de nos lecteurs certains faits arrivés à Rome assez récemment, faits déplora bles et bien tristes pour le cœur

des chrétiens et qui nous font voir sous son vrai jour la haineuse disposition des Sectaires à l'égard du Pape.

Depuis plus de 21 ans le Souverain Pontif a été dépouillé des États qu'il possédait et qui lui avaient été légitimement concédés comme Roi et Souverain temporel, il y a plus de 1100 ans. Et ces possessions lui étaient nécessaires pour le mettre, au point de vue temporel, sur un pied d'égalité avec les autres souverains et assurer ainsi son indépendance, indépendance qui lui est indispensable pour gouverner librement et efficacement la Sainte Eglise de Dieu.

Cependant, bien que le Pontif de Rome n'ait plus pour lui le prestige de la puissance temporelle, bien qu'il soit comme prisonnier dans son propre palais du Vatican, il n'en a pas moins le respect des nations, et naturellement par les chrétiens il n'en est que plus aimé, comme est aimé un bon et tendre père qui est indignement persécuté.

Aussi quand le Pape enseigne à l'Univers Catholique, comme souvent l'a fait l'Illustre Pontif actuellement régnant, Léon XIII, quelques points de doctrine ou de morale, sa voix infallible est respectée, écoutée même par ceux qui ne sont pas ses enfants spirituels. Et les Chrétiens, pour ainsi dire à l'envi, accourent de tous les pays du monde en pèlerinage à la Ville-Eternelle, se jeter au pied de leur Père bien-aimé pour le consoler, lui protester leur dévouement et leur amour.

La déplorable situation actuelle du Saint-Siège, c'est la franc-maçonnerie qui l'a faite ; c'est l'œuvre de cette secte infernale qui tend ses filets à l'univers entier, dont le but est de déchristianiser le monde, de détruire le règne, le culte de Jésus-Christ, pour y substituer le règne, le culte

de satan. Et naturellement la secte porte le gros de sa rage sur le Vicaire de Jésus-Christ.

Depuis 1870, l'audace de ces maçons a toujours été s'agrandissant. On a insulté aux restes de l'immortel Pie IX ; on a élevé, à Rome, sous les yeux du Souverain Pontif, une statue au crime, à l'impiété personnifiée dans l'ignoble Bruno Giordano avec force vociférations, avec cris de haine rageuse contre le Christ et son Représentant, et cela de par la volonté de la franc-maçonnerie universelle, et où hélas ! figuraient des délégués de notre cher et jeune pays ; on a confisqué les biens de la Propagande etc., etc.

Mais plus la haine des impies semblait s'envenimer, plus la piété et le dévouement des fidèles s'accroissaient. Aussi voyait-on accourir à Rome des pèlerinages de plus en plus nombreux, de plus en plus fréquents. Cependant les sectaires ne dormaient pas tranquille. Cette pacifique et pieuse protestation des chrétiens en faveur de leur Père prisonnier, persécuté, fatiguait leur orgueil haineux. On ourdit une conspiration. Elle éclate l'automne dernier à l'occasion d'un pèlerinage d'étudiants et d'ouvriers français. Un *quelqu'un* écrit sur le registre, au tombeau de Victor-Emmanuel, le roi qui a dépouillé le Souverain-Pontife de ses domaines, écrit, dis-je, ces mots : " Vive le Pape ! " On y trouve une insulte à la royauté italienne. On accuse du crime un jeune étudiant français ; il est jeté en prison avec deux de ses compagnons, qui veulent le défendre, malgré protestation de leur innocence. Aussitôt, de par l'Italie entière, s'élève ce cri de rage : " Abas les pèlerins ! Mort aux Français ! Mort au Pape ! "

Ainsi les pèlerinages, cette pieuse manifestation d'a-

mour au St Père, se trouvent interrompus, et les loges jubilent !

Or nous le demandons, disait Léon XIII, le 23 décembre dernier, s'adressant au Sacré-Collège des Cardinaux, " nous le demandons, qu'ont donc à craindre et " la société et ceux qui la gouvernent, des foules respec- " tueuses qui viennent rendre hommage au Vicaire de " Jésus-Christ ? Qu'ils craignent bien plutôt celles qui se " tiennent loin de l'Eglise et du Pape, qui en méprisent " les enseignements et vilipendent l'autorité. "

" Voilà les foules parmi lesquelles on trouve les " révoltés, les perturbateurs de l'ordre, les audacieux agi- " tateurs, les populaces qui vont jusqu'à ébranler les fon- " dements de la société civile ; mais les foules qui sui- " vent le Pape, jamais ! La parole du Pontif est toujours " une parole de paix, de justice et de charité. "

Et ces hommes, ces sectaires peuvent-ils ne pas comprendre cette vérité que toute l'histoire leur enseigne ?

Ah ! c'est la haine, c'est la rage de Satan contre Jésus-Christ, contre son Eglise qui les anime.

Et jusqu'où ira leur audace ? De quelles avanies n'abreuveveront-ils pas encore peut-être l'Auguste Chef et Père des Chrétiens !

Ah ! sans doute, il n'y arien à craindre pour la Sainte-Eglise : quels que soient les flots de l'erreur, quelle que soit la fureur de la tempête soulevée par l'enfer, tout se brisera contre le roc de Pierre. Un jour ou l'autre l'Eglise sortira triomphante et glorieuse, et ses ennemis seront humiliés. Cependant il n'en est pas moins vrai que grand nombre d'âmes, à la faveur de ces persécutions, deviennent victimes de l'erreur et se perdent.

Prions donc, c'est là notre devoir de chrétiens, prions pour hâter le triomphe de la sainte Eglise. Demandons-le tous les jours à notre Mère, la bonne Sainte-Anne.

BULLETIN.

—En 1891, au sanctuaire de Ste Anne de Beaupré, il a été compté 115,290 pèlerins, 130 pèlerinages organisés, 117,000 communions, 4985 messes célébrées. Il a été offert au nombre de 90 divers objets en ex-voto à la Bonne Ste-Anne par des malades ou des infirmes guéris.

—Dans le courant de janvier et de février, des retraites ou des renouvellements de retraite ont été prêchés par des RR. PP. Rédemptoristes dans différentes paroisses ou missions des comtés de Matane et de Gaspé, les RR. PP. Pampalon et Lamontagne de la Rivière à Martre jusqu'aux Méchins, les RR. PP. Poulet et Leclerc, dans différentes paroisses depuis Mont-Louis jusqu'à Pabos. Les fruits de ces retraites ont été précieux et abondants.

—Le 17 février, c'était fête à Notre-Dame du Lac, Témiscouata. Le vénérable curé de cette paroisse, Rev. M. Philippe Morault célébrait le 25ième anniversaire de son ordination au sacerdoce. Un grand nombre de prêtres s'étaient rendus pour féliciter leur digne confrère entr'autres RR. MM. O. E. Mathieu, directeur du Petit Séminaire de Québec, Louis A. Dugal, curé de St-Basile, J. N. Dumont, curé de St-François, A. Comeau, curé de St-Hilaire. L. Cosme D'Amours, curé d'Edmondston, M Soiron, (Madawaska), A. Thibault, curé de Ste-Rose, A. A. Souey, curé de St-Louis du Ha! Ha!. M. le curé chanta

la grand'messe au milieu d'un grand concours de fidèles de sa paroisse et des paroisses environnantes. Le sermon, sur la grandeur du sacerdoce chrétien, fut prêché par le Rév. Monsieur Bernard.

Après la grand'messe une adresse de félicitations fut présentée au digne curé au nom de ses paroissiens. Pour la famille, la fête était d'autant plus belle que le Rév. M. Morault avait à ses côtés, encore pleine de santé, sa très respectable mère. Nous félicitons le vénérable prêtre et nous lui souhaitons de voir le cinquantième anniversaire de son élévation au sacerdoce.

— Jeudi le 18 février, à l'occasion de la réunion du Chapitre, un service solennel, ordonné par Mgr de Rimouski, a été chanté à la cathédrale pour le repos de l'âme de feu S. E. le Cardinal Jean Siméoni, Préfet de la Propagande. Monseigneur A. A. Blais officia lui-même, et les cinq absoutes furent présidées par Sa Grandeur Monseigneur, et MM. les chanoines L. J. Langis, V. G. curé à l'Isle-Verte, J. B. Blanchet, Prévot, curé à Ste. Luce, M. Bilodeau, curé à St. Analet et D. Vézina, curé aux Trois-Pistoles.

— Le nouveau Préfet de la Propagande, est le cardinal Miecislav Ledochowski. Il est polonais d'origine, né à Cork, le 29 octobre 1822. Il appartient à la haute aristocratie de son pays et il porte le titre de comte. Victime de la persécution religieuse qui a sévi pendant un certain temps en Allemagne sous le règne de Guillaume I, il fut condamné à l'amende et à la prison pour avoir rempli ses devoirs d'évêque et avoir résisté aux empiétements du pouvoir civil. Le Pape Pie IX, le créa cardinal en 1875, le même jour que le cardinal Siméoni, son prédécesseur à

la Propogande, et le cardinal Manning. La pourpre lui fut envoyé dans sa prison à Ostrowa. Il sait et parle la plupart des langues européennes. On le considère éminemment qualifié pour remplir la haute fonction à laquelle l'a appelé la confiance du St. Père.

La nomination d'un préfet de la Propagande intéresse énormément le Canada, car c'est devant cette congrégation que se traitent toutes nos affaires religieuses.

— Rév. M. Jos Perron, actuellement vicaire à Cacouna, a été ordonné prêtre par S. G. Mgr de Rimouski le 28 février dernier à la chapelle du Séminaire. Le 12 mars M. Joseph Morin a reçu les ordres mineurs, et M. David Chenard l'ordre du sous-diaconat ; le lendemain M. Chenard a été fait diacre. Ces deux Messieurs sont de l'archidiocèse de Québec.

— Le 7 mars, la fête de S. Thomas d'Aquin, patron des écoles chrétiennes, a été solennisée, comme d'habitude, au Séminaire de Rimouski ; il y a eu grand'messe, vêpres etc. Rév. J. A. Larrivée, professeur de philosophie, fut le célébrant. Sa Grandeur Mgr donna le sermon. Ce fut un magnifique panégyrique du grand St. Thomas. Dans un style fleuri et onctueux, Sa Grandeur fit ressortir avec clarté et force deux des grandes vertus que pratiqua ce Saint : sa pureté angélique, son amour de Dieu, du Dieu de vérité qu'il nous montra d'une manière si admirable dans ses incomparables et immortelles œuvres sur la philosophie et la théologie. Pour couronner la fête, le soir, la société littéraire de St-Louis de Gonzague donna une séance toute spéciale, à laquelle assista le personnel de la maison. Et c'est toujours avec une pieuse joie que les élèves du Séminaire de Rimouski voient venir et

célébrent la fête de leur bien aimé patron le grand saint Thomas d'Aquin.

— Le dix mars a été chanté à la cathédrale le service anniversaire de feu^r Rév. J. O. Simard, en son vivant curé de Rimouski et chancelier du diocèse. Le célébrant fut le Rév. R. Ph. Sylvain, Supérieur du Séminaire, aidé du Rév. H. Tremblay, curé de St-Mathieu, comme diacre, et du Rév. Sérap. Mahen, comme sous-diacre. S. G. Mgr. Blais présida l'absoute.

— Nous regrettons d'apprendre que la santé du Rév. M. J. H. Bernier, curé de St-Modeste, est loin de s'améliorer. La maladie, qui le ronge, paraît le mener au tombeau. Nous le recommandons aux prières de nos abonnés.

ACTIONS DE GRACES.

CAP CHAT : Grand soulagement dans une maladie grave. Reconnaissance à la Bonne Ste-Anne. *Dame I. P.* — Gloire et reconnaissance à Ste-Anne pour trois faveurs signalées obtenues. *E. R.*— Dans une entreprise difficile, je me suis recommandé à Ste-Anne et à St-Joseph et le tout a très-bien réussi. *M. V.*— FALL-RIVER, MASS : Un enfant souffrait d'une maladie grave depuis deux ans. Il est aujourd'hui guéri. Sa mère veut en témoigner sa reconnaissance à la bonne sainte Anne qu'elle avait priée : *Dame P. St. L.*

ST-JOSEPH DE LEPAGE : L'été dernier à l'occasion d'un pèlerinage que je faisais à Ste-Anne, Pointe-au-Père, comme j'étais bien faible, je résolus alors que si la bonne sainte me fortifiait, je le ferais publier dans le *Messenger*. Depuis cette époque, mes forces reviennent notablement.

Gloire en soit rendue à mon aimable protectrice.—Mille remerciements à Ste-Anne pour beaucoup de faveurs obtenues en appliquant sa médaille. *Dame W. Géol. Dumais.*
—Mon unique enfant souffrait d'une enflure affreuse et de plusieurs plaies. Je promis à Ste Anne que si elle guérissait mon enfant, je le ferais publier dans le *Messenger*, et que je ferais dire une messe en son honneur. Et mon enfant est guérie. Merci, bonne Ste-Anne ! Merci aussi pour de si nombreuses faveurs que déjà vous m'avez obtenues ! *Dme Ernest Dumais.*—ISLE-VERTE : Je souffrais d'une grande douleur à un bras. Je promis à la bonne sainte Anne de publier ma guérison dans le *Messenger*, si elle me l'obtenait. Je suis guérie. Ma petite fille malade est aussi guérie. Mille remerciements à notre sainte Bienfaitrice ! *Une abonnée.*

FALL-RIVER : Une jeune fille de cette ville était bien malade. Son médecin l'avait abandonnée et son curé la décomptait. N'attendant plus de secours des hommes, elle tourne ses regards vers le ciel, et se recommande à la bonne et puissante Mère de Marie-Immaculée et promet de faire publier sa guérison dans le *Messenger*. Ste-Anne l'a exaucée. Pleine de santé, elle a repris son travail aux usines. Elle remercie de tout cœur son Auguste Bienfaitrice.

LYNN, MASS : Une mère de famille et son enfant souffrant d'un mal d'oreille depuis 4 ans ont obtenu leur guérison par l'intercession de Ste. Anne. Reconnaissance à leur bonne Mère. *Dme. A. L.*—FALL-RIVER : Que la Bonne sainte Anne veuille me pardonner le retard que j'ai mis à l'accomplissement d'un devoir de reconnaissance.

Il y a quelques mois, je souffrais beaucoup d'une

maladie dont les atteintes se faisaient cruellement sentir à de fréquents intervalles depuis sept ans. Les médecins n'y pouvaient rien. Dans un moment de douleurs atroces, j'eus l'inspiration de m'adresser à la Bonne Ste. Anne, promettant de faire publier le fait à sa plus grande gloire, si je guérissais. Je joignis à cette promesse, celle de travailler pour les orphelins. Je me sentis immédiatement soulagée ; peu de temps après je me portais bien. Gloire et reconnaissance à Ste-Anne, *Dme. Jos. Coulombe.*— FALL RIVER : Ma petite fille était malade depuis 3 ans. Je priai Ste Anne de prendre pitié de nous. Aussitôt mon enfant revint à la santé. Mille remerciements à cette sainte Patronne pour les nombreuses faveurs qu'elle a obtenues dans ma famille ! Que tous les abonnés s'unissent à moi pour la remercier ! que tous dans leurs peines, dans leurs souffrances aient recours à elle, c'est le meilleur consolateur, c'est le meilleur médecin. *Dame Brodeur.*— TAUNTON, MASS : Je remercie sainte Anne du soulagement qu'elle m'a obtenu dans une maladie dont je souffre depuis longtemps, et je prie les abonnés du *Messageur* de m'aider à obtenir une guérison complète. *Une abonnée.*

ST-ULRIC : Il y a quelque temps, ma femme était gravement malade et je désespérais presque de la sauver, quand la pensée me vint à l'esprit d'avoir recours à Ste Anne. C'est ce que je fis sur le champ. Je promis de faire dire une basse messe en son honneur, de faire insérer dans le *Messageur* sa guérison et aussi de faire un pèlerinage à la Pointe-au-Père. Sainte Anne ne fut pas sourde à mes prières : quelque temps après la malade éprouva un mieux considérable ; aujourd'hui elle est bien portante. Mille remerciements à cette bonne et sainte Mère pour tous les bienfaits que nous recevons par son entremise. *Un abonné A. L.*

ST-ULRIC : Après avoir fait une neuvaine en l'honneur de Ste Anne, je viens la remercier aujourd'hui pour la guérison d'un mauvais rhume que j'avais d'attaché sur l'estomac, et qui aurait certainement eu de graves conséquences. Mille remerciements donc à cette Mère. *Dme Geo. Pelletier.*

BIC : Depuis plusieurs mois, je souffrais d'une forte démangeaison qui augmentait de jour en jour. Je n'avais pas confiance au médecin. Je me recommandai à la Bonne sainte Anne : je me lavai avec l'eau merveilleuse de la Grande Sainte, je fis, avec ma vieille mère et mes petits enfants, une neuvaine en son honneur, et promis, si j'obtenais ma guérison, de le faire publier. La neuvaine finie, le mal avait complètement cessé. Je suis heureuse de témoigner publiquement ma bien vive reconnaissance à ma bonne Mère. *Une abonée.* — **ST-OCTAVE :** Mon petit garçon était tout couvert de *riflé*. Je le recommandai à Ste-Anne, et promis de faire inscrire sa guérison. Mon enfant a guéri ; mais j'ai négligé de remplir ma promesse, et sa maladie est revenue. Pardon, ô bonne Sainte-Anne ! je me rends aujourd'hui. Exaucez-moi. Ma reconnaissance sera éternelle. *Dame D. B.* — J'avais une tumeur au côté qui me faisait beaucoup souffrir. Je me suis lavée avec l'eau de ma bonne Mère Ste Anne ; j'ai fait une neuvaine et je lui ai promis que si elle obtenait ma guérison sans que j'aie recours au médecin, je le ferais publier dans son *Messager*. Je me suis lavée une seule fois, et le mal a disparu aussitôt. J'ai fait la même chose à mon fils souffrant, et la douleur a cessé. Il a repris, avec courage, son ouvrage ordinaire. Mille actions de grâces à notre Bonne Patronne. *Une abonée.*

(A continuer.)

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII ; le triomphe de l'Eglise ; Mgr l'évêque de Rimouski et les œuvres diocésaines ; 5 personnes perdant la foi, dont 1 malade ; 4 ivrognes ; 1 enfant grossier envers ses parents ; 1 famille demande la paix et la santé ; 5 personnes malades ; 6 grâces particulières.

AVIS.

A l'avenir nous ne publierons avec *détails* dans le *Messenger* les *actions de grâces* ou *faveurs obtenues*, qu'en autant que l'espace nous le permettra. Que les personnes intéressées soient sans inquiétude : dès qu'elles ont envoyé leur demande à notre bureau, leur devoir est fait. Tout ici sera suffisamment et exactement mentionné.

ABONNÉS DÉFUNTS. — Benjamin Michaud, décédé au mois d'octobre et Dame John McInnes, mère de Ste-Gertrude, Sœur de la charité à Rimouski, décédée à Port-Daniel, Baie des Chaleurs, dans de grands sentiments de piété le 22 février dernier. Elle était convertie au catholicisme il y a quelques années. Nous les recommandons aux prières.

La Notice Biographique de Mgr Jean Langevin, est en vente au Séminaire de Rimouski, chez MM. Pruneau et Kirouac, libraires, 28, rue de la Fabrique, Québec, et chez MM. Forgues et Wiseman, libraires, 134, rue St-Joseph, Québec.

Prix : Exemplaire, 10 cts. Doz. \$1.00.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs. en hiver 9¾ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Gra. d'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Coeurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

